



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 258-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.398

Déposée le : 01.12.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Hegg (Lyss, PLR) (porte-parole)
Bütikofer (Lyss, PS)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile dans le canton de Berne

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) gère les deux centres fédéraux d'asile prévus dans la région de Berne, à Kappelen/Lyss et dans l'ancien hôpital Ziegler à Berne. Pour ce qui est de cet ancien hôpital, il s'agit là d'un site temporaire. Le site de la caserne/arsenal de Lyss est quant à lui maintenu dans le plan sectoriel Asile de la Confédération.

En septembre 2017, le Grand Conseil s'est clairement prononcé contre l'ouverture d'un deuxième centre fédéral d'asile à Lyss (caserne) lorsqu'il a traité les motions 100-2017 (Pas de surcharge pour Lyss dans le domaine de l'asile) et 115-2017 (Pas de concentration des sites des centres dans le domaine du droit d'asile).

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Où en est-on en ce qui concerne la recherche d'un site destiné à accueillir définitivement un centre fédéral d'asile dans la région de Berne ?
2. Qui est en charge de cette recherche de site (SEM ou DSE ?) et quelle est l'unité administrative qui s'occupe concrètement de trouver un site ?
3. Jusqu'à quand le CFA pourra-t-il être hébergé dans l'ancien hôpital Ziegler ?
4. Quand disposera-t-on d'un nouveau site en remplacement de l'ancien hôpital Ziegler ?

Destinataire
– Grand Conseil